

Département de médecine communautaire des HUG

Adresse: Madame
CAVALLERO Sabrina
Infirmière coordinatrice
c/o Hôpital Cantonal
Rue Gabrielle-Perret-Gentil 4
1211 GENÈVE 14
Téléphone: 022/372 95 88 Fax: 022/372 96 00

Contexte: Santé communautaire
Prix logement:
Remarque logement:
Heure d'arrivée:
Particularités: Blouse fournie
Restaurant
Logement fourni

Des informations détaillées peuvent être obtenues sur le site suivant :
<http://www.hcuge.ch/dmc>

Services

Unité d'alcoologie Petit-Beaulieu

Type de soins: Santé mentale et psychiatrie
Clientèle: Adultes
Enseignant: Selon liste enseignant clinique

Description

Maison de style ancien située à l'avenue de Beau-Séjour (proche de l'hôpital cantonal). L'institution accueille au maximum 10 personnes pour des problèmes de dépendance à l'alcool. Deux types de séjours sont possibles :
sevrage d'une durée de 5 jours : période aiguë,
cure d'une durée de 3 semaines : période sub-aiguë.

Activités principales, types d'apprentissages possibles

L'équipe pluridisciplinaire intervient dans le programme de soins qui comprend :

accueil et sevrage

examen complet de la situation médicale, psychologique, sociale, familiale et économique
des séances d'information sur la maladie alcoolique et ses conséquences
des séances de relaxation permettant d'initier une prise de conscience et une maîtrise du corps
des séances de psychothérapie de groupe ou individuelles

Le succès de la cure dépend avant tout de la motivation du patient à accepter : sa dépendance, la nécessité de suivre un traitement à long terme et l'abstinence.

Pendant le séjour, en collaboration avec le patient, l'équipe soignante élabore le programme de post-cure qui représente une autre étape très importante dans le traitement de la maladie et du maintien de l'abstinence :

suivi régulier chez le médecin traitant et/ou spécialiste
participation régulière au groupe d'entraide du Petit Beaulieu, ou autre
psychothérapie éventuelle
séjour éventuel dans d'autres établissements
traitement médicamenteux si nécessaire

Centre de santé migrants

Type de soins: Santé communautaire
Clientèle: Adultes
Enseignant: Selon liste enseignant clinique

Description

Stage effectué entre deux lieux distincts :

- Visite sanitaire de frontière des requérants d'asile : ces visites sont ponctuelles (sans suivi de la clientèle). Durant ces visites, une évaluation complète de la clientèle est effectuée : vaccins, état de nutrition, état buccal, mais également évaluation de la présence de stress post-traumatique (situations de guerre : Meurtres de proches, tortures, viols,...)

- centre de santé des migrants (avec suivi de la clientèle) tél. 022/372 33 33 : les bureaux du centre de santé sont situés 89 Rue de Lyon, quartier des Charmilles, hors des murs de l'hôpital cantonal. L'infirmière responsable d'unité est Mme Elisabeth Mouton (tél. 022 372 33 40). L'équipe infirmière travaille dans tous les différents centres pour requérants d'asile de la ville de Genève. Approche communautaire, s'adressant à tous les âges de la vie, centrée sur le travail en réseau. La connaissance des langues est vivement recommandée, essentiellement l'anglais et/ou l'espagnol.

Voie orange

Type de soins: Somatique
Clientèle: Adultes
Enseignant: Selon liste enseignant clinique

Description

Il s'agit d'un lieu géographiquement situé au même niveau que les urgences, et qui répond aux demandes de soins pour les problématiques relevant de la médecine interne, hors urgences vitales. Les gens peuvent venir 7/7 jours sans rendez-vous entre 7h30 et 23h.

En pratique, les patients sont enregistrés au niveau des urgences, et l'infirmière du tri les oriente selon la plainte.

S'ils aboutissent à la voie orange, ils sont alors pris en charge d'abord par une infirmière qui fait une brève anamnèse, puis vus par le médecin. En cours ou en fin de consultation, l'infirmière intervient à nouveau pour tous les examens qui pourraient être demandés.

La clientèle provient d'horizons très variés, ce qui implique de parfois devoir travailler avec le réseau de soins extra-hospitalier.

Activités principales, types d'apprentissages possibles

Des activités de prévention sont organisées, tant par affichage, mise à disposition de prospectus, réponse éventuelles questions, premier dépistage de situations complexes etc.

Les soins qui sont donnés sont ceux que l'on retrouve classiquement dans les secteurs ambulatoires non spécialisés: injections, prises de sang, vaccinations, aérosols, ECG, test de Schellong, préparation et administration de médicaments, y compris pose de perfusions, etc.

Exemple: un patient connu de l'unité mobile de soins communautaires (cf. page 5 de ce descriptif) et qui aurait besoin d'une consultation hors horaires habituels serait reçu à la Voie Orange, et les infirmières et médecins font ensuite le lien entre eux pour le suivi.

Service médical de Champ-Dollon

Type de soins: Santé communautaire
Clientèle: Adultes
Enseignant: Selon liste enseignant clinique

Description

La direction des soins infirmiers des HUG attire l'attention sur le fait que tout élève souhaitant aller en milieu pénitentiaire doit faire parvenir, dans un délai MINIMUM DE DEUX MOIS avant le début du stage, les documents suivants :

1 CV à jour

1 photo passeport couleur

1 extrait de casier judiciaire suisse et français (pour les collaborateurs domiciliés sur France) pour les stages de plus de 2 mois

- 1 photocopie de carte d'identité avec date d'expiration recto/verso en couleur

Ceci pour une enquête de police.

Tous les documents doivent parvenir à Mme Morel, secrétaire des stages, dans les délais.

Il est exclu de laisser commencer un stage si l'enquête de police n'est pas faite.

Chaque étudiant devra impérativement être en possession de sa carte d'identité le 1er jour du stage !

Policlinique médicale située dans les locaux de la prison de Champ-Dollon. L'équipe multidisciplinaire est composée de 18 personnes.

Adresse : Ch. de Champ-Dollon 22, 1226 Thônex

Transports : Prendre le tram 16, arrêt Tronchet, puis le bus 31, arrêt Champ-Dollon. Attention, 1 bus par heure. Consulter l'horaire personnalisé sur <http://www.tpg.ch/>, "recherche d'itinéraire"

Pour les étudiants internes à la Roseraie, il est préférable de prendre la navette interne de l'hôpital cantonal jusqu'à l'Hôpital de gériatrie.

Activités principales, types d'apprentissages possibles

Tous les soins effectués en policlinique, qu'ils soient d'ordre somatique, psychologique ou sociaux. En plus de l'aspect policlinique, proche de soins que l'on pourrait donner dans le cadre d'un CMS, par exemple, le service médical propose plusieurs consultations spécialisées :
consultation sida
consultation toxicomanie
consultation "santé femmes" : cette dernière s'adresse particulièrement aux femmes toxicomanes qui prostituent.

Quartier carcéral psychiatrique de Belle-Idée

Type de soins: Santé mentale et psychiatrie
Clientèle: Adultes
Enseignant: Selon liste enseignant clinique

Description

La direction des soins infirmiers des HUG attire l'attention sur le fait que tout élève souhaitant aller en milieu pénitentiaire doit faire parvenir, dans un délai MINIMUM DE DEUX MOIS avant le début du stage, les documents suivants :

1 CV à jour

1 photo passeport couleur

1 extrait de casier judiciaire suisse et français (pour les collaborateurs domiciliés sur France) pour les stages de plus de 2 mois

- 1 photocopie de carte d'identité avec date d'expiration recto/verso en couleur

Ceci pour une enquête de police.

Tous les documents doivent parvenir à Mme Morel, secrétaire des stages, dans les délais. Il est exclu de laisser commencer un stage si l'enquête de police n'est pas faite.

Quartier carcéral psychiatrique - bâtiment Les Platanes 1er étage domaine de Belle-Idée-HUG - ch. du Petit Bel-Air 2 - 1225 Chêne Bourg situé à côté de celui des Tilleuls.

Equipe composée de 16 personnes. Le quartier comporte 8 lits d'hospitalisation, pour détenus souffrant de troubles psychiatriques. Comme il existe un concordat romand et tessinois, les détenus peuvent provenir de n'importe quelle prison romande et tessinoise. Il ne s'agit que d'admissions non volontaires. La durée d'hospitalisation est de l'ordre de quelques semaines.

Quartier cellulaire de l'Hôpital Cantonal

Type de soins: Santé communautaire
Clientèle: Adultes
Enseignant: Selon liste enseignant clinique

Description

La direction des soins infirmiers des HUG attire l'attention sur le fait que tout élève souhaitant aller en pénitentiaire doit faire parvenir, dans un délai MINIMUM DE DEUX MOIS avant le début du stage, les documents suivants :

1 CV à jour

1 photo passeport couleur

1 extrait de casier judiciaire suisse et français (pour les collaborateurs domiciliés sur France) pour les stages de plus de 2 mois

1 photocopie de carte d'identité avec date d'expiration recto/verso en couleur

Ceci pour une enquête de police.

Tous les documents doivent parvenir à Mme Morel, secrétaire des stages, dans les délais.

Il est exclu de laisser commencer un stage si l'enquête de police n'est pas faite.

Quartier cellulaire situé dans les locaux de l'hôpital cantonal. Equipe de 10 personnes apportant les soins à 10 - 12 détenus. Comme il existe un concordat romand et tessinois, les détenus peuvent provenir de n'importe quelle prison romande et tessinoise. Toutes les situations de médecine, chirurgie, obstétrique, gynécologie,... peuvent potentiellement se rencontrer dans ce service.

Unité mobile de soins communautaires

Type de soins: Santé communautaire
Clientèle: Adultes
Enseignant: Selon liste enseignant clinique

Description

L'équipe, qui travaille directement sous la responsabilité du chef du Département, se compose d'un chef clinique responsable, d'un médecin assistant et de quatre infirmières. Le service social de la Policlinique Médecine est également impliqué.

Les infirmières sont en première ligne et effectuent régulièrement des permanences dans les différents postes d'accueil pour personnes en situation précaire (Carré, Coulou, Emmaüs, Armée du salut, le Bateau), ce qui leur permet de créer des liens de confiance, de nouer le dialogue sur des problèmes de santé et de répondre aux demandes de soins. Si besoin est, des consultations médicales sont organisées.

Parallèlement, une évaluation systématique de la situation sociale de la personne concernée est réalisée, façon à tenter de le réinsérer dans le circuit classique (logement, assurance maladie, aide sociale ...).

Activités principales, types d'apprentissages possibles

Important : posséder des connaissances orales d'anglais et/ou d'espagnol serait un atout.

Mission: Soins ambulatoires et conseils de santé avec le but de réinsertion sociale à Genève

Population cible: Toute personne en rupture sociale, familiale ou professionnelle sans assurance maladie

Clandestins (latino-américains) SDF...

Fonctionnement et activités:

1. soins infirmiers (sans RDV): 5 infirmiers

travail relationnel

(entretiens de soutien individuel et groupal)

conseils de prévention

orientation vers le réseau de soins

accompagnement

soins techniques

Horaires, organisation interne

Il n'y a pas de responsable d'unité actuellement. Mme Sabrina Cavallero, ICo, assure actuellement ce Elle est joignable au 022/372 95 88.

Unité de médecine des voyages et des migrations

Type de soins: Santé communautaire

Clientèle: Adultes

Enseignant: Selon liste enseignant clinique

Description

Cette unité, assurant quelque 13.000 consultations par an, regroupe les activités suivantes :

médecine des voyages

médecine tropicale

Le détail de ces activités peut être consulté sur le site <http://www.hcuge.ch/dmc/fr-migr.htm>

Activités principales, types d'apprentissages possibles

Consultations de santé, conseils en regard de la destination choisie, conditions de voyages, orientation en ce qui concerne la vaccination. Prise en compte de l'état de santé pré-existant (maladies chroniques,...) rappels, vaccins

Horaires, organisation interne

ATTENTION : ce service ferme le mardi. Soit l'étudiant prend son jour d'étude le mardi, soit il organise d'entente avec le service une autre activité en rapport avec ce stage.

Prendre contact suffisamment à l'avance avec Philippe Pahud, enseignant clinique en ce lieu, pour envisager les différentes alternatives existantes.

Compte tenu de la variété des informations à donner aux voyageurs, il est vivement conseillé aux étudiants de prendre contact à l'avance avec ses référents afin de prendre connaissance des classeurs contenant l'information dispensée à la clientèle.

Consultation interdisciplinaire de la violence

Type de soins: Santé communautaire

Clientèle: Adultes

Enseignant: Selon liste enseignant clinique

Description

Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), la violence constitue un véritable problème de santé publique affectant - souvent de manière chronique - non seulement la santé mais aussi la vie sociale et affective des personnes qui y sont directement ou indirectement confrontées. Une prise en charge efficace et humaine de cette problématique nécessite une collaboration et une coordination des compétences des différents acteurs du réseau médico-psycho-socio-juridique.

Au sein même des Hôpitaux Universitaires de Genève de la Consultation interdisciplinaire de médecine et prévention de la violence (CIMPV) permet un dépistage précoce de la violence, une intervention de crise, une orientation des victimes (voire des personnes violentes) vers le réseau de professionnels spécialisés développé dans la Cité.

Inversement, le réseau extra-hospitalier peut s'adresser à la CIMPV pour des demandes de consultation, bilans ou tout type de renseignement.

Activités principales, types d'apprentissages possibles

Constituée d'une équipe pluridisciplinaire à plein temps, la CIMPV bénéficie de surcroît de l'appui de médecins à temps partiel délégués par les Départements de Médecine, de Chirurgie, de Gériatrie, et de Psychiatrie. C'est en effet de ces départements qu'émanent vraisemblablement la très grande majorité des demandes de consultation et c'est donc avec eux qu'il importe de maintenir une collaboration et un échange d'informations permanents. Une collaboration avec d'autres services, tels la Médecine légale et la Pédiatrie est également envisageable.

Réseau extra-hospitalier

Pour la prise en charge à moyen et long terme, les victimes et les personnes violentes sont orientées et accompagnées vers le réseau médico-psycho-socio-juridique genevois, entre autres :

- médecins traitants, permanences médicales, médecins spécialisés
- psychologues, psychothérapeutes et psychiatres
- services ambulatoires de psychiatrie
- centres de consultations conjugales, familiales, et de médiation
- services sociaux polyvalents publics et privés
- instances judiciaires

La CIMPV collabore en particulier avec les organismes qui travaillent depuis plusieurs années dans le domaine de la violence et offrent des prestations spécifiques aux victimes ou aux personnes violentes. Elle bénéficie donc directement de leur expérience de terrain.

Par ailleurs, l'ensemble du réseau médico-psycho-socio-juridique peut s'adresser à la CIMPV pour des demandes de consultations (écoute, assistance, évaluation, protection), des bilans, la documentation et la validation de plaintes en vue d'une intervention judiciaire, ainsi que pour tout conseil concernant le domaine de la violence.